



Communiqué de presse du syndicat Cgt de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale et de la Fédération Cgt du Personnel des Organismes Sociaux

Aujourd'hui la Mutuelle Générale de l'Education Nationale restructure son réseau, conséquence : 739 salariés sur 2 300 touchés en mobilité géographique imposée. Cette restructuration débouchera sur des licenciements économiques.

La MGEN en quelques chiffres :

1^{er} mutuelle santé française des fonctionnaires

Pour l'année 2006, ce sont 3 312 080 personnes protégées.

2,717 milliards d'€uros versés au titre des prestations santé de Sécurité Sociale.

1 milliard d'€uros versés au titre de prestations santé complémentaires.

Un résultat excédentaire de 34,02 millions d'Euros.

Le groupe MGEN, un pilier fort reconnu au sein de la Mutualité, dans le domaine de l'économie sociale.

Historique :

Dès 1999, la MGEN a commencé à mettre en place la restructuration des activités gestionnaires avec la création de centres d'appels et de centres de traitement.

Connaissant la pyramide des âges du personnel de la MGEN (1/4 des effectifs a plus de 55 ans), l'employeur avait décidé de gérer au fil de l'eau les départs naturels en retraite, avec un étalement de ces départs jusqu'en 2015 qui était l'option retenue lors de commissions paritaires de l'emploi.

Aujourd'hui :

Ne souhaitant plus attendre les départs naturels, la MGEN a engagé son Conseil d'Administration, le 19 janvier 2007, dans la voie du transfert de 739 personnes et de leurs activités vers 8 Centres de traitement (Paris, Lille, Lyon, Marseille,

Montpellier, Bordeaux, Rennes et La Verrière 78) et 4 Centres d'appels (Paris, Lyon, Bordeaux et Rennes).

739 femmes et hommes bousculés dans leur organisation de vie !

Combien de cellules familiales fragilisées ?

Combien de salariés démotivés et démobilisés ?

Pourquoi cette accélération brutale ?

la MGEN n'est pas une entreprise comme les autres, c'est une entreprise de l'économie sociale qui revendique des valeurs mutualistes (démocratie, solidarité, liberté et indépendance).

Même si la Cgt ne peut ignorer le contexte économique et concurrentiel dans lequel se trouvent les entreprises mutualistes, les salariés ne peuvent être des « variables d'ajustement ».

Mais cela implique-t-il le recours aux méthodes les plus contestables du management d'entreprise, pratique habituelle des entreprises du CAC40 ?

Nous sommes en droit de nous interroger sur la transformation des missions des Sections Départementales.

Objectif premier : faire du chiffre !

Les Sections Départementales (aujourd'hui Centres de service) vont devenir de moins en moins « la Maison des Mutualistes » et de plus en plus des agences commerciales.

En application du principe de rationalisation maximale du travail, les dossiers seront traités, hors des sections départementales, dans les 8 centres de traitement, ce qui pourra nuire au service de proximité à rendre à l'adhérent.

Idem pour les appels téléphoniques qui parviennent maintenant, à l'instar de n'importe quel opérateur de téléphonie privée ou de VPC (Vente Par

Correspondance), dans 4 plateformes nationales impersonnelles, plus ou moins automatisées (« si vous...faites le 1, si vous...faites le 2...sinon, faites le zéro... »).

Ce type de rationalisation ne prend en compte que des objectifs comptables.

Afin de tenir ses objectifs financiers, la MGEN, comme une banale entreprise privée, pèse sur l'emploi, conçu comme une variable d'ajustement.

Ce sont les mutualistes qui voient se dégrader la qualité du service rendu, et les personnels, outre le fait d'avoir à assumer cette dégradation, qui voient leurs conditions de travail se détériorer ; hiérarchisation des rapports internes, autoritarisme, soumission à des objectifs de secteurs avec effet sur les carrières, discrimination syndicale, les critères du privé prennent le pas.

Aujourd'hui tous les salariés s'interrogent sur leur devenir. Dans tout les cas, au regard de la restriction de choix, les anxiétés, les peurs, les inquiétudes

légitimes affectent les personnels qui ont œuvré depuis plus de 30 ans pour la plupart à ce que la MGEN est devenue.

La MGEN pilier de l'économie sociale fait l'économie du « social ».

Le service rendu offert par les salariés aux mutualistes depuis des décennies est un gage d'efficacité sociale, les salariés exigent le respect de leur dignité professionnelle.

Leur sort ne peut pas se résumer à la hauteur d'un chèque pour solde de tout compte, avec la mise en place d'un plan « dit » social, accompagné d'un accord d'accompagnement.

Par un manque d'anticipation dans la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, la MGEN est responsable de cette politique qui mène à 739 emplois menacés.

Pour la Cgt une Sécurité Sociale professionnelle, une sécurisation d'un parcours professionnel, emploi - formation sont au cœur du débat.

A la Cgt, nous disons : « Gardons nos emplois dans les entreprises de l'Economie Sociale ».

Montreuil le 9/10/2007

Contact :

SERGE.MARQUINE@wanadoo.fr

cgt.coordinationmgen@wanadoo.fr

ffusillier@orgasociaux.cgt.fr